



PREFET DE LA REUNION

Préfecture

Cabinet

Bureau de la représentation de l'État

ARRETE N° 229

Accordant la médaille d'honneur du Travail

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2019

Le Préfet de La Réunion
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du
12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille
d'honneur du travail ;

Sur proposition de la directrice de cabinet,

ARRETE

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- Madame ADAM-YAMPS Sophie
Employée, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à SAINT-ANDRE

- Madame ANTOU Cynthia
Chargée Clientèle Particulier, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à LA RAVINE DES CABRIS

- Monsieur AVRIZ Damien
Analyste D'Assurance, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à LE TAMPON
- Madame BOYER Sabrina
Conseillère Commerciale, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à LA PLAINE DES CAFRES
- Madame DARTY Marie Linda
Chargée de Clientèle, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à SAINT-BENOIT
- Madame DEMAEGHT Virginie
Responsable de Secteur, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à LA POSSESSION
- Madame GANNE Nathalie
Technicienne Sinistre, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à SAINT-ANDRE
- Madame GULLAM Issack Alia
Gestionnaire, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à SAINT-DENIS
- Madame ISSARTIAL Sandrine
Responsable Réseau Commercial, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à SAINT-DENIS
- Monsieur LEBON Yannick
Conseiller Commercial, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à LE TAMPON
- Madame LOPEZ Aurélie
Téléconseillère, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à SAINTE-MARIE
- Madame PALMA Marie-Christelle
Responsable Pôle Financier et Normes, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à LA MONTAGNE
- Madame TERLON Nadia
Analyste en Assurance, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à LA POSSESSION

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- Madame COCHARD Nadine
Gestionnaire Sinistre en Assurances, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à LA MONTAGNE
- Madame GROSSET Myriam
Conseillère Commerciale, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à PETITE-ILE

- Madame MANICON Sabrina
Employée d'Assurance, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à SAINT-ANDRE
- Madame MAZAGRAN Lisina Marie Magalie
Techicienne Assurance, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à SALAZIE

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- Madame IBRAHIM Egyptienne
Gestionnaire D'Assurance, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à SAINTE-MARIE
- Madame VALENTIN Marie Anny Claude
Assistante de Direction, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à SAINTE-SUZANNE

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

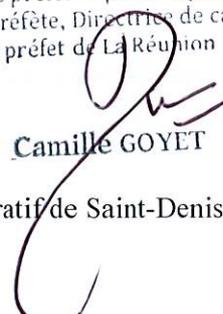
- Monsieur BERGER Gilles Roger Claude
Responsable du Pôle Courtage Entreprise, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à SAINTE-MARIE
- Monsieur CASTILLON Henri Martial
Responsable Institutionnel, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à LA PLAINE DES PALMISTES
- Madame GERMANE Yolaine Marie
Chargée d'Activités, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE.
demeurant à LA POSSESSION

Article 5 : Monsieur le secrétaire général et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Saint-Denis, le

07 FEV. 2020

Pour le préfet et par délégation
La Sous-préfète, Directrice de cabinet
du préfet de La Réunion


Camille GOYET

Recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Saint-Denis dans le délai de deux mois à compter de sa notification.